

WEBINAIRES

« ADAPTER LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX VAGUES DE CHALEUR »

23 ET 28 SEPTEMBRE 2026

pays
sud
TOULOUSAIN

pays
sud
TOULOUSAIN



INTRODUCTION



Jean-Louis Rémy – vice-président à l'énergie, à la rénovation et à l'accompagnement des collectivités

LE PETR DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Un outil au service des collectivités et du territoire

3 Communautés de Communes
99 communes
≈ 100 000 habitants

2003 : Création du Pays Sud Toulousain en association,
2006 : Constitution en syndicat mixte,
2014 : Transformation en PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural)

→ Animation du territoire en faveur d'un **aménagement harmonieux** et son **développement soutenable**

→ **Outil** d'aide à la **réflexion**, à la **décision** et à l'**action** via une ingénierie financière et humaine.



LE PETR DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Un outil au service des collectivités et du territoire

Projet de territoire

SCoT : Aménagement du territoire

Energie Climat

- Plan Climat
- Mobilité durable
- Energies renouvelables
- Rénovation des bâtiments publics
- Rénovation de l'habitat

Financements de projets

- Contractualisations Région - Etat – Europe
- Groupe d'Action Local - LEADER

Autorisation d'urbanisme

Conseil de développement

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS



Marianne Larguier – animatrice territoriale
et ingénierie financière

Accompagnement des collectivités à la transition énergétique des bâtiments publics :

- **Conseils de 1^{er} niveau** sur la transition énergétique des bâtiments publics
- Accompagnement à l'élaboration d'une **stratégie patrimoniale**
- **Aide à la définition d'un projet** de rénovation ou d'adaptation au changement climatique d'un bâtiment
- Elaboration du **plan de financement** (toutes thématiques)
- Valorisation des **Certificats d'Economies d'Energie**

DÉROULÉ

1. « Comment adapter les établissements scolaires aux vagues de chaleur ? » par Amaury Fievez
2. Les financements et les dispositifs mobilisables
3. Questions et échanges

« COMMENT ADAPTER LES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX
VAGUES DE CHALEUR ? »

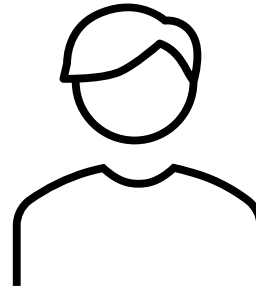
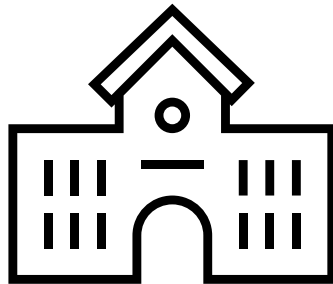
par Amaury Fievez

RACINE : on y fait quoi ?

Un projet de recherche action visant à expérimenter la mise en œuvre de démarches lowtech dans les écoles primaires pour l'adaptation des canicules

Recherche ingénierie technique + organisationnelle

Une expérimentation = une école + une personne référente



RACINE 1 + RACINE 2



La méthode



Phase 1 : Analyse diagnostic initial

Identification des fonctionnements et dysfonctionnements, collecte de données factuelles et caractérisation des problématiques.



Phase 2 : Montée en compétence et co-construction du plan d'action

Organisation de sessions de formation et groupes de travail ciblé selon les besoins identifiés, et élaboration d'un plan d'optimisation opérationnelle.



Phase 3 : Mise en œuvre opérationnelle des actions correctives

Déploiement des actions définies, ajustements techniques ou organisationnels, et accompagnement des parties prenantes dans la conduite du changement.

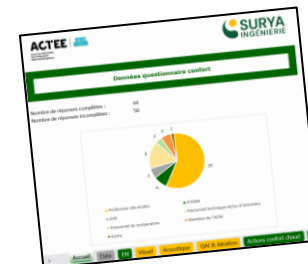
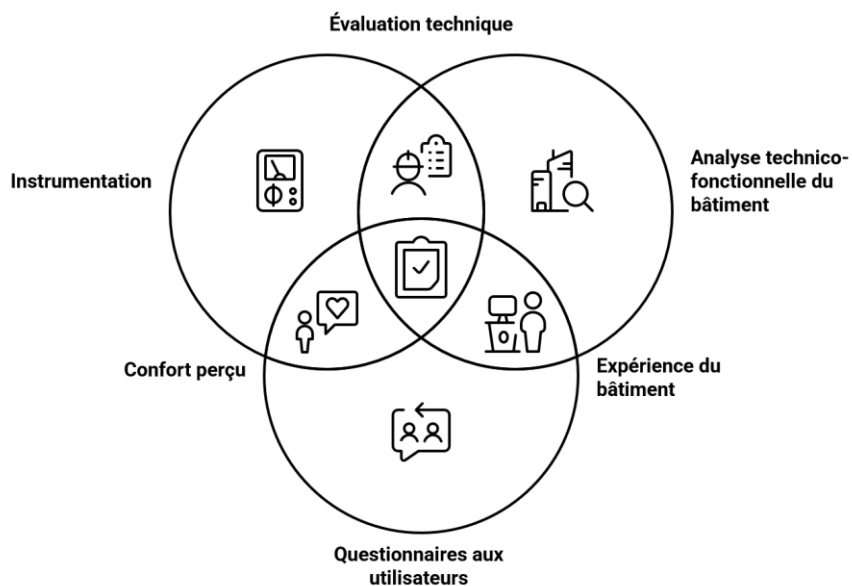


Phase 4 : Évaluation des effets et consolidation des améliorations

Suivi post-intervention, analyse des indicateurs de performance, et validation de l'efficacité des actions entreprises au regard des objectifs initiaux.

Phase 1 : Analyse - diagnostic initial

Le POE : l'évaluation intégrée des bâtiments



© SURYA Ingénierie

> 80 points de mesure
Durée de la campagne : juin 2025 - ?



Phase 1 : Analyse diagnostic initial

Des potentiels

Températures la semaine du 30/06/2025

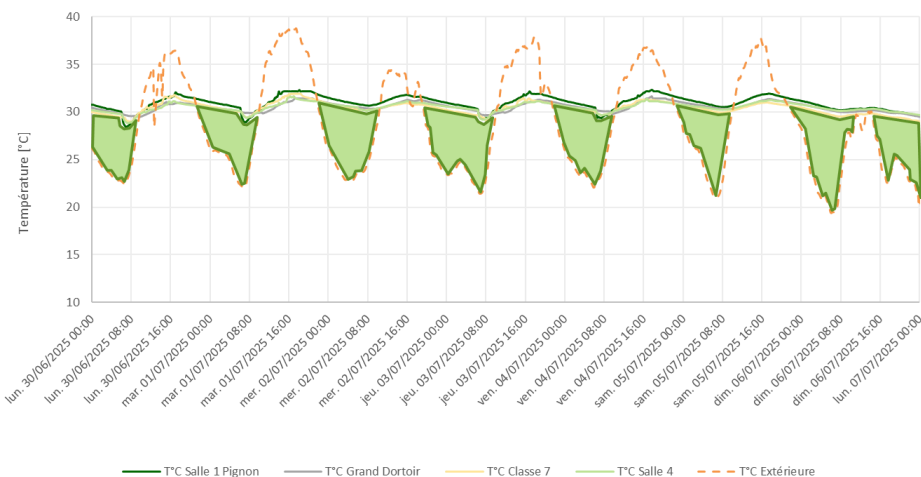


Figure : Evolution des températures dans l'école de Grabels sur une semaine (cas de non-ventilation nocturne)

Températures la semaine du 30/06/2025

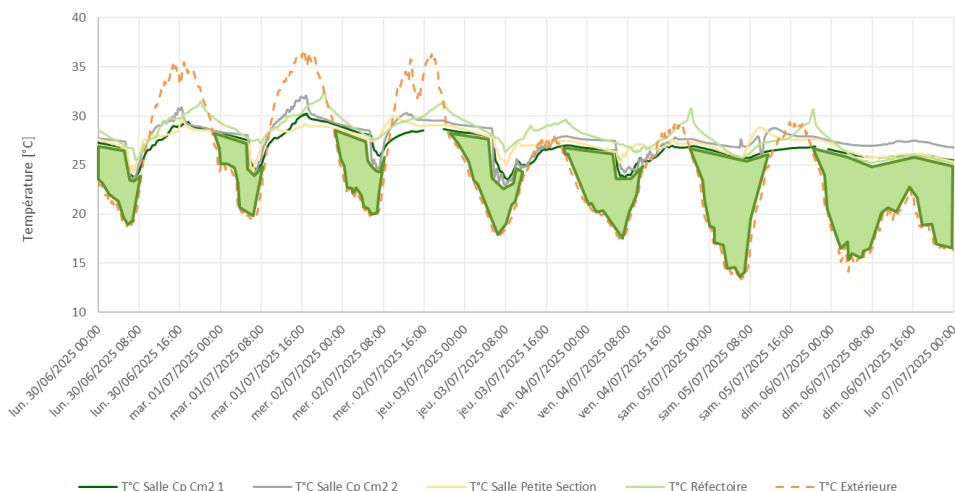


Figure : Evolution des températures dans l'école de Saint Jean La Bussière sur une semaine (cas de ventilation en fin de nuit)

Phase 2 & 3 : former + mettre en œuvre

Une partie technique

Décharger – Protéger – Rafraichir - Adapter



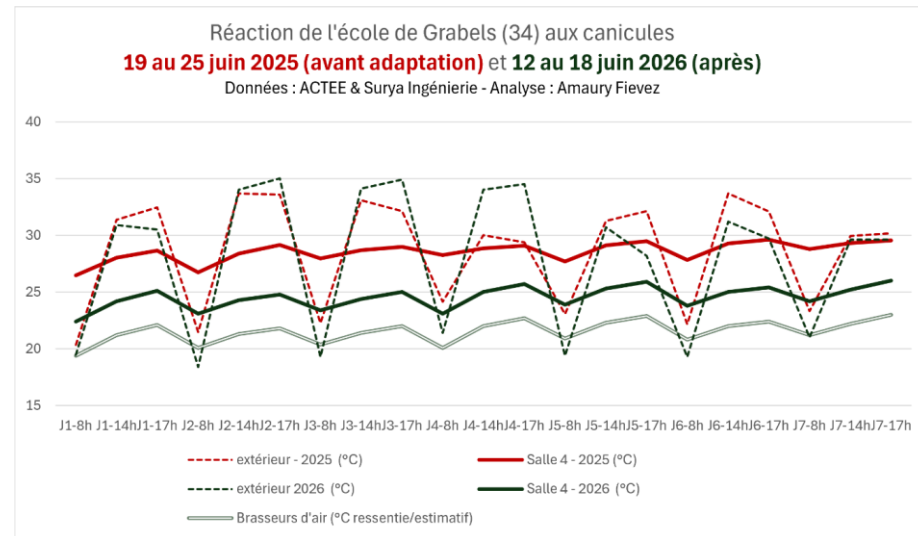
Une partie accompagnement au changement

Porter : Comprendre – S'appropriier – Ancrer



Résultats

Ecole de Grabels :
22k€ de travaux



Protections solaires (toiles de coco)

Brasseurs d'air dans l'ensemble des salles

Ventilation nocturne naturelle avec gardiennage par un agent de la commune

Résultats

Ecole de St Vallier de thiey :

30k€ de travaux



Protections solaires (brises soleil fixes, films solaires)

Brasseurs d'air dans deux salles expérimentales

Résultats

Ecole de Barberaz :

13k€ de travaux



Protections solaires (brises soleil fixes, films solaires)

Brasseurs d'air dans l'ensemble des salles

Ventilation nocturne partielle par un « gardiennage » : des bénévoles et élus se sont relayés pour faire une ouverture des fenêtres.



LES FINANCEMENTS ET LES DISPOSITIFS MOBILISABLES

LE VOLET « CONFORT D'ÉTÉ » DU FONDS VERT RÉNOVATION

Quoi ?	Financement d'actions d'amélioration du Confort d'été : passives (protections solaires, brasseurs d'air...) ou actives (PAC air/air) → sans audit énergétique !
Pour qui ?	Tous types de bâtiments
Comment ?	Formulaire à remplir : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/fonds-vert-1-renovation-batiments-publics
Quand ?	Échéance au 31/12/2026 – en pratique : le plus tôt possible

LES AIDES EDF



	Dispositif « Été 2026 »	Dispositif « Solution durable »
Quoi ?	Jusqu'à 400€ par équipement de rafraîchissement (actif ou passif) et jusqu'à 10 équipements par établissement.	10 000€ pour financer des travaux ou une étude qui prévoient l'installation d'un système actif de rafraîchissement .
Pour qui ?	Les crèches municipales, les établissements scolaires publics ou privés sous contrat, les centres de loisirs municipaux.	Les bâtiments éducatifs inscrits au programme EdurénoV.
Comment ?	La demande doit être déposée sur www.jepassealectrique.fr	La demande doit être déposée sur www.jepassealectrique.fr
Quand ?	Du 26 juin 2026 au 30 septembre 2026	Du 26 juin 2026 au 30 juin 2027

ETAPE 1 : Formulaire à remplir :

[https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/
plan-urgence-canicule-demande-prime-edf](https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/plan-urgence-canicule-demande-prime-edf)

LES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Quoi ?	Primes d'économies d'énergie sur certains équipements : système de VMC, PAC air/air...
Pour qui ?	Tous types de bâtiments
Comment ?	Nous contacter pour bénéficier de l'accompagnement de notre prestataire Hellio.
Quand ?	Jusqu'à 6 mois après la fin des travaux.

LE PLAN URGENCE CANICULE DU GOUVERNEMENT

Quoi ?	Un diagnostic confort d'été
Pour qui ?	2 500 écoles prioritaires identifiées par le Ministère de l'Education Nationale.
Comment ?	Liste des écoles éligibles transmise via les préfectures, puis formulaire à remplir : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/plan-urgence-canicule
Quand ?	Pas d'information de la Préfecture à ce jour.

EDURÉNOV : ACCOMPAGNEMENT PAR LA BANQUE DES TERRITOIRES



Quoi ?	- Des ressources et outils - Appui en ingénierie : financement d'études - Des prêts
Pour qui ?	Ecoles, collèges, lycées, établissements d'études supérieures, établissements périscolaires Gymnases, piscines et autres bâtiments sportifs
Comment ?	Formulaire à remplir : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/banque-des-territoires-edurenov
Quand ?	Au fil de l'eau

LES OFFRES DE PRÊTS



Prêt « Écoles Adaptation Climatique »

Quoi ?

Financer ses travaux d'urgence sans délai grâce à une instruction simplifiée et réactive, avec la **possibilité d'un prêt-relais** pour avancer les fonds dans l'attente du versement de subventions.

Durée

5 à 25 ans

Pour qui ?

Toute collectivité locale avec un projet de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation climatique des bâtiments scolaires, d'au moins 50 000€

Comment ?

Rendez-vous sur [Prêt Écoles Adaptation Climatique - La Banque Postale](#) ou accepter d'être recontacté par la Banque Postale lors du dépôt de votre dossier au Plan d'Urgence Canicule

Prêt « Transformation Ecologique »

Un prêt à longue durée à taux préférentiel adossé au livret A pour des projets de rénovation énergétique globaux.

20 à 60 ans

Toute collectivité locale avec un projet de rénovation énergétique sur un bâti scolaire ou sportif, avec un objectif de 40% d'économies d'énergie et l'intégration du confort d'été.

Contactez votre direction régionale de la Banque des Territoires :
<https://www.banquedesterritoires.fr/directions-regionales>



MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE
DES QUESTIONS OU RÉFLEXIONS ?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact :

Marianne Larguier

Animatrice territoriale et ingénierie financière

Collectivites.energie@payssudtoulouseain.fr

05 61 97 73 02

pay
sud
TOULOUSAIN

